



<b>AIPR Concepteur Encadrant</b>  Réf : AIPRCE	<b>Autorisation d'intervention à proximité des réseaux</b> <b>AIPR -CONCEPTEUR -ENCADRANT</b>  <b>Formation conforme au code du travail</b>
<b>Source documentation : UTE-INRS.</b>	

**ECDI FORMATION** 158 Rue du Fer à Cheval, 69280, Marcy l'Etoile. Tel : 06.03.59.53.83

<b>Objectifs.</b>	Approfondir ses connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux Approfondir ses connaissances du Guide Technique. Être capable d'identifier les risques métier pour adapter ses méthodes de travail. Préparer et obtenir l'examen AIPR.
<b>Personnes concernées.</b>	Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux) Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.
<b>Niveau de formation Initiale &amp; prérequis.</b>	Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation. Pour l'examen par QCM, le stagiaire devra présenter une pièce d'identité valide au formateur.
<b>Animation.</b>	Par des formateurs certifiés AIPR.
<b>Moyens pédagogiques.</b>	Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités. Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire en situation. Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire.
<b>Durée préconisée.</b>	1 jour. Soit 7 heures.
<b>Nombre de participants</b>	De 1 stagiaire au minimum à 12 stagiaires au maximum par formateur.
<b>Contenu type de la formation.</b>	L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux : La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation Définitions et glossaire Les différents acteurs de la réforme DT – DICT Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes) – Evaluation DT suivie d'une DICT - La préparation du projet – Evaluation - La préparation des travaux DT-DICT conjointes – « Régime simultané » – Evaluation L'exécution des travaux - Les techniques de géo-détection - Le marquage-piquetage – Evaluation - Les méthodes de travail non destructrices - Cas particulier des travaux urgents « ATU » – Evaluation - Application du « guide technique » – Evaluation - La reconnaissance sur le terrain et repérage cartographique – Evaluation - En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation Evaluation par QCM sur tablette ou poste informatique.
<b>Evaluation de stage</b>	Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.
<b>ATTESTATION</b>	Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition. Une Attestation de compétence est délivrée après réussite à l'examen VALIDITE : 5 ans.

**Création et modification au 01/01/2021 – plus d'information sur notre Site : [www.ecdi.fr](http://www.ecdi.fr) Contact : [accueil@ecdi.fr](mailto:accueil@ecdi.fr)**

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 503 620 015 00019 - Ape : 8559 B.

Centre de Formation enregistré à la Préfecture du Rhône sous le N° : 82 69 09884 6 C